

Charta 25

Préambule

Nous prenons la parole aujourd'hui parce que le silence n'est plus une option. Les populistes autoritaires n'opèrent plus en marge ; ils occupent désormais des postes au sein des gouvernements à travers le monde. Leur présence est normalisée, leur rhétorique trouve un écho dans des institutions qui autrefois défendaient la démocratie. Ce qui semblait autrefois impensable est désormais monnaie courante. La frontière entre la démocratie et son imitation s'estompe en temps réel, et on nous demande d'accepter cela comme normal. Nous refusons ! Cette charte s'exprime avec la clarté de ceux qui ont grandi en voyant les libertés reculer et la justice s'éroder. Nous ne parlons pas par nostalgie, mais depuis un lieu plus profond : c'est notre avenir qui nous est volé, et nous refusons d'en être les héritiers silencieux !

Nous, soussignés, ne parlons pas au nom d'un parti politique, d'un État ou d'une idéologie, mais en tant que citoyens conscients, contraints de réagir à la profonde dégradation démocratique de notre époque. Partout dans le monde, nous assistons à une montée de l'autoritarisme qui menace de réduire à néant les principes durement acquis de dignité humaine, de liberté civique et de pluralisme.

Cette crise n'est ni lointaine ni abstraite. Elle se déroule dans les parlements et les tribunaux, sur les écrans et dans les écoles, dans la vie quotidienne de ceux dont la voix est ignorée et dont les droits sont bafoués. Nous déclarons que les valeurs consacrées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans l'Acte final d'Helsinki de 1975, auxquels tous nos gouvernements sont liés, ne sont pas respectées. Ceux qui sont chargés de défendre ces valeurs – gouvernements, partis et institutions – ont trop souvent failli à leur mission, par leur silence, leur complicité ou leur opportunisme.

Inspirés par la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#), ci-après abrégée en DUDH, la clarté morale de [la Charte 77](#) et les idéaux démocratiques réaffirmés dans [le rapport de la conférence IYC25](#), nous nous inspirons également des réflexions du [panel de jeunes de l'IYTT](#). Ce panel est une assemblée diversifiée de plus de 200 jeunes de 50 pays, unis par un intérêt marqué pour le développement de l'ouverture et de la démocratie. Alors que de nombreux baromètres mesurent l'opinion publique, le Panel des jeunes de l'IYTT examine plus en profondeur les idées politiques, les principes et la légitimité des structures de pouvoir en place. Il offre une occasion rare de sonder l'esprit des citoyens émergents

informés, ces jeunes qui ne se contentent pas de réagir à la politique, mais qui remettent en question ses hypothèses et réinventent son avenir.

Nous écrivons pour réaffirmer l'idée simple mais radicale que la démocratie doit être centrée sur les personnes : le pouvoir doit appartenir à tous, et non être entre les mains illimitées de quelques-uns. Comme nous le rappelle la conférence IYC25, nous ne sommes pas soumis à la volonté de quelqu'un qui nous oppose les uns aux autres en tant que groupes conflictuels, mais à notre propre choix individuel et é e d'être communautaires et de gouverner ensemble. Pour nous opposer aux autoritaires, nous avons besoin de citoyens engagés qui agissent selon les idéaux démocratiques de dignité, d'équité, de pluralisme, de liberté d'expression et de responsabilité partagée.

1. La démocratie n'est pas une évidence

La démocratie n'est pas un état naturel. C'est une construction fragile qui doit être consciemment préservée et activement vécue. Trop de régimes invoquent la légitimité démocratique tout en violant son principe fondamental : le droit égal de tous de participer aux affaires publiques (article 21.1 de la DUDH). Nous réaffirmons que la démocratie doit être conquise, vécue et défendue (préambule de la DUDH).

2. L'autoritarisme est un symptôme, pas une cause

L'autoritarisme ne naît pas de la force, mais de blessures non cicatrisées : désespoir économique, trahison des institutions, promesses non tenues, identités brisées. Il prospère là où la participation est refusée (article 21.2 de la DUDH) et où la parole est manipulée (article 19 de la DUDH). Il se développe en l'absence de justice (article 8 de la DUDH) et d'appartenance (article 28 de la DUDH).

3. Il ne s'agit pas seulement d'une vague autoritaire

La vague autoritaire se présente souvent sous le couvert d'un renouveau de la droite, mais elle est alimentée par une crise plus profonde : l'incapacité des démocraties libérales à garantir la protection sociale (article 22 de la DUDH) et la dignité humaine (article 1 de la DUDH). Lorsque les démocraties ne parviennent pas à garantir les droits fondamentaux, notamment le droit à la sécurité (article 3 de la DUDH) et à la protection sociale, les forces réactionnaires s'empressent de combler le vide.

4. Le populisme forge de fausses identités

Les populistes autoritaires n'offrent pas d'inclusion politique ; ils fabriquent un « peuple » mythique fondé sur l'exclusion. Leur identité n'est pas forgée dans la solidarité, mais dans le ressentiment. Ils couronnent des dirigeants, pas des principes. Leurs mouvements exigent la loyauté, pas le dialogue,

sapant ainsi la liberté d'association et de participation (articles 20.1 et 21.1 de la DUDH).

5. Le populisme utilise les émotions comme une arme pour semer la division

Les mouvements autoritaires se nourrissent de la peur et de la colère. Ils déforment l'information (article 19 de la DUDH), amplifient l'indignation et créent des tribus numériques qui substituent les slogans à la compréhension. Dans leur monde, la vérité est secondaire par rapport à la loyauté, et l'éducation devient une menace pour l'obéissance (article 26.2 de la DUDH).

6. Les partis politiques doivent regagner la confiance

Les citoyens perdent confiance lorsque les partis promettent des changements mais ne proposent que des compromis. Lorsque la politique est perçue comme un jeu réservé aux élites, les citoyens se tournent vers des alternatives d' , aussi dangereuses soient-elles. Nous appelons les partis politiques à communiquer honnêtement, à agir de manière transparente et à servir le public avec intégrité (articles 21.3 et 29.2 de la DUDH).

7. Les institutions doivent refléter la population

Les institutions créées pour défendre la justice l'obscurcissent souvent aujourd'hui. La complexité bureaucratique, la corruption et les préjugés ont aliéné ceux qu'elles devraient servir. Nous rejetons une démocratie qui protège les privilèges. Les institutions publiques doivent être transparentes, inclusives et responsables devant le peuple (articles 6, 7, 8, 10 et 21.3 de la DUDH).

8. Nous rejetons une démocratie d'exclusion

Un système qui tolère l'exclusion des femmes, des minorités et des dissidents n'est pas une démocratie. Nous rejetons l'utilisation abusive du nationalisme, du traditionalisme et de l'identité culturelle pour justifier l'oppression. La démocratie ne se préserve pas en imposant l'uniformité, mais en protégeant la différence (articles 1, 2, 16.1 et 21.1 de la DUDH).

9. Nous défendons l'égalité de valeur et l'action commune

Chaque être humain a une valeur égale et le droit de façonner les conditions de sa vie (article 1 de la DUDH). La démocratie ne se résume pas au vote, c'est une action commune. Nous nous opposons aux systèmes qui privent les individus de leur liberté au nom du contrôle ou de la tradition (articles 3 et 29.1 de la DUDH).

10. Nous encourageons le dialogue et rejetons la violence

La démocratie s'épanouit dans les conflits médiatisés par le dialogue, et non dans le consensus forcé ou la coercition. Nous rejetons la violence (article 3 de la DUDH), la censure (article 19 de la DUDH) et la conformité idéologique. La véritable démocratie laisse place à la différence, à la confrontation, à la conversation et à la croissance (article 20.1 de la DUDH).

11. Le savoir doit servir l'émancipation

L'éducation n'est pas un privilège, mais un droit. Le savoir doit libérer, et non dominer. Il doit donner aux citoyens les moyens de remettre en question le pouvoir, de comprendre la complexité et de participer pleinement à la vie publique. Une société démocratique investit dans l'action éclairée, et non dans l'obéissance passive (articles 26.1 et 26.2 de la DUDH).

12. Nous rejetons la domination de la démocratie par le capital

Les mouvements autoritaires sont soutenus par la concentration des richesses. De vastes réseaux financiers financent la propagande, façonnent les médias et manipulent l'opinion publique. L'inégalité économique devient une inégalité politique. Nous rejetons une démocratie achetée par l'argent et exigeons que le pouvoir soit responsable devant tous (articles 7, 21.2, 22 et 23.1 de la DUDH).

L'appel

Que cette Charte soit un témoignage. Nous n'acceptons pas le lent déclin de la démocratie. Nous n'acceptons pas la peur, la division ou le silence. La Charte 25 ne propose pas un programme. Elle propose un appel : que nous affrontions, sans illusions, les forces qui démantèlent la vie démocratique et que nous revendiquions, sans crainte, les obligations morales des citoyens libres. Ce n'est qu'ensemble, dans une dignité partagée et une détermination collective, que nous pourrions préserver la liberté dont nous avons hérité et garantir sa pérennité.

Nous affirmons la possibilité d'une politique fondée non pas sur la force, mais sur la compassion. Non pas sur l'exclusion, mais sur la dignité. Non pas sur le désespoir, mais sur la solidarité. L'avenir ne sera pas écrit par les autoritaires, à moins que nous ne les laissions l'écrire seuls.

Tous les êtres humains de cette planète sont les bienvenus pour signer cette déclaration.

Le code QR contient toutes les informations nécessaires pour rejoindre le mouvement et signer la Charta 25. Le nom et la nationalité/le pays d'origine des signataires apparaîtront dans la version en ligne de ce document (également disponible via le code QR).



Signataires

Alice Smith, Royaume-Uni

Alina Koch, Allemagne

Ambrose Ngobi, Ouganda

Andrea Olmi, Italie

Angela Khumalo, Afrique du Sud

Anh Vu, Allemagne

Ani Melikyan, Arménie

Anita Sammarini, Italie

Anna Pietri, Grèce

Benedikt Schuegraf, Allemagne

Benjamin Galbraith, Royaume-Uni et France

Bethany Dennis, Royaume-Uni

Brenald Dzonzi, Malawi

Carmen Engelhardt, Allemagne

Claudia Pintore, Italie

Constança Pagès, Espagne

Dania Vanessa Verbena Flores, Guatemala

Elen Antapyan, Arménie

Elena Vocale, Italie

Ella Levien, Allemagne

Emily Barcelo, États-Unis

Emma Sougli, Grèce

Ester Nijiko, Malawi

Federica Baggio, Italie

Francesca Bonomo, Italie

Franklin Vaci, Royaume-Uni

Gavin Miller, États-Unis
Hope Ntokozo Dlamini, Afrique du Sud
Ismael Mabema, Afrique du Sud
James Mottram, Royaume-Uni
James Freiberg II, États-Unis
Jan Ferrer i Picó, Catalogne, Espagne
Jan-Hendrik Pretorius, Afrique du Sud
Jessica Jahn, Allemagne
Joana Baptista, Portugal
Joe Earnshaw, Royaume-Uni
Jonathan Ziener, Allemagne
Jouman Tafnkji, Syrie
Joy Adewumi, Nigeria
Kirill Vanderberg, Russie
Lindelwa Nicolette Mayinga, Afrique du Sud
Linh Pham, Vietnam
Lisa Lundgren, Suède
Luca Guidoboni, Italie
Masindi Netshakhuma, Afrique du Sud
Matilde Abreu, Portugal
Matthew Baymiller, États-Unis
Michele Castrezzati, Italie
Michelle Liao, États-Unis
Minas Stravopodis, Grèce
Miranda Tate, Suède et États-Unis
Myriam Moussali, France et Maroc
Noor Ahmad, Pakistan

Olle Hansen, Royaume-Uni
Ollie Gee, Royaume-Uni
Ontiretse Moatshe, Afrique du Sud
Otsile Nkadimeng, Afrique du Sud
Palesa Meva, Afrique du Sud
Peggy Molefi, Botswana
Petter Rodebjer, Suède
Pol Villaverde, Espagne
Rabia Turnbull, Afrique du Sud
Reon Van Der Merwe, Afrique du Sud
Sara Conte, Italie
Seven Jacobs, Royaume-Uni
Silvia Papic, Suède
Siphesande Kotelana, Afrique du Sud
Siro Piña Cardona, Espagne
Sofia Marini, Italie
Sofie Winge-Petersen, Danemark
Sondre Zakariassen Ranum, Norvège
Sophia Kaur Badhan, Royaume-Uni
Suzannah Anderson, États-Unis
Taylen Reddy, Afrique du Sud
Thao Mai, Vietnam
Valeriia Andriienko, Ukraine
Veronica Butler, États-Unis
Victoria Portnaya, Ukraine
Vivek Venkatram, Singapour
Zanoxolo Mciteka, Afrique du Sud